Territoire auvergnat

Bilan sanitaire

Bilan Sanitaire Viticulture Auvergne









Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture









À retenir

Mildiou bien présent, avec des dégâts notables sur quelques parcelles.

Pression oïdium élevée, des dégâts sur quelques parcelles.

Stress hydrique sur parcelles sensibles (jeunes ou sol séchant), à partir de mi-août (avec les 2 épisodes de fortes chaleurs, mi août et début septembre).

Vendanges accélérées par le coup de chaud de début septembre, satisfaisantes tant en qualité qu'en quantité.

Incidents climatiques : plusieurs épisodes de grêle localisés avec impact sur la récolte dans l'Allier et dans le Puy de Dôme.

Sommaire

- 1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance
- 2) Déroulement de la saison 2023
- 3) Pression biotique
- 4) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillane

Les BSV sont réalisés en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données récoltées dans le cadre du réseau des vignes en Auvergne-Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

Cette année, le réseau comprend 18 parcelles observées par 9 observateurs sur 5 cépages différents. Il y a 14 parcelles dans le vignoble de Saint Pourçain, dont un témoin non traité, et une parcelle bio, pour 5 observateurs, et 4 dans celui des Côtes d'Auvergne dont une bio, pour 4 observateurs. Il y a en plus 4 sites de piégeages dans le Puy-de-Dôme, sans observation des parcelles.

Le modèle utilisé est RimPro pour le mildiou et le black rot. Il pourrait également être utilisé pour l'oïdium, mais cette maladie ne se prête pas à la modélisation, qui n'est donc pas fiable.

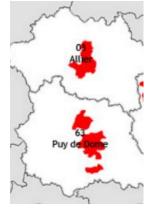


Fig 1 Aires d'appellation des 2 vignobles auvergnats

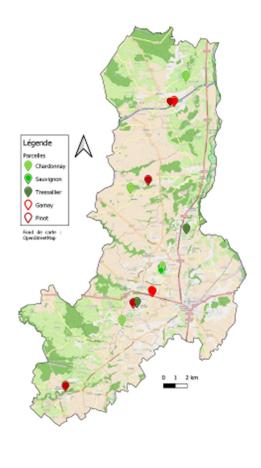


Réseau d'observation du vignoble de Saint Pourçain (03)

Fig 2 : Aire géographique de l'AOC Saint Pourçain

Fig 3 : Répartition des parcelles du réseau d'observation





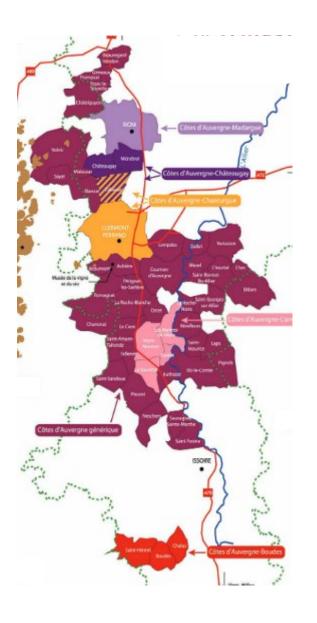
Les parcelles d'observation sont réparties sur toute l'aire de l'appellation, dans les zones effectivement plantées. Le choix des parcelles s'est effectué en tenant compte des différents types de sol et de la proportion des différents cépages plantés.

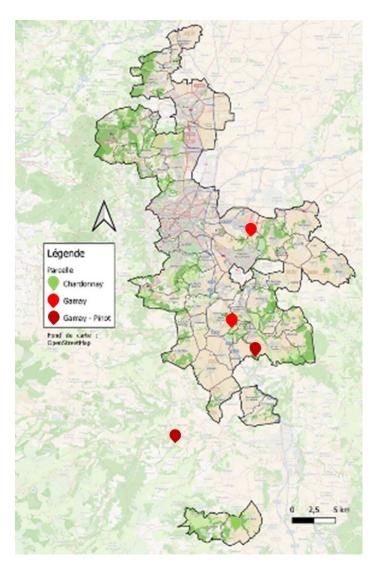


Réseau d'observation du vignoble des Côtes d'Auvergne (63)

Fig 4 : Aire géographique de l'AOC Côtes d'Auvergne

Fig 5 : Répartition des parcelles du réseau d'observation





Un des observateurs actifs est parti à la retraite, il sera sans doute remplacé par ses repreneurs dès l'année prochaine (point maintenu sur la carte). Après un appel à volontaires, 5 viticulteurs se sont manifestés. Leurs observations n'ont pas été régulières pour diverses raisons (double actif, manque d'expertise, paternité...). Seuls 2 ont fourni plus d'une observation et figurent sur la carte. Mais cela est encourageant pour la suite.



2) Déroulement de la saison 2023

1. La saison en image



Comme l'année passée, l'hiver doux a favorisé un débourrement précoce. Les premiers bourgeons étaient près de s'ouvrir, quand un rafraichissement début avril a retardé le processus. Il n'y a pas eu de dégâts de gel, même si de très rares cas ont pu être observés. La vigne a finalement débourré à partir de mi avril.

5 mai



Le début du printemps a été maussade est frais. La vigne a longtemps végété, et n'a commencé à avoir une pousse active que début juin.

Pousse hétérogène de la vigne



Vigne stressée par le froid

Début floraison au 6 juin





La floraison a été rapide, et s'est déroulée dans de bonnes conditions : temps calme malgré un peu de pluie.

Très peu de coulure ni de millerandage ont été observés, et les déchets floraux ont été bien évacués, limitant le risque de botrytis.



La saison en image-suite

Le stade fermeture de la grappe était atteint vers le 10 juillet, contre fin juin l'année dernière.

La sortie de grappe est prometteuse, avec très peu de coulure ni de millerandage.



Avec un mois de juin très arrosé et des pluies régulières jusqu'à fin juillet, la vigne n'a pas connu de stress hydrique avant la mi août



Les premières baies vérées sont observées fin juillet



Vigne encore bien verte au 24 juillet

La véraison s'est déroulée lentement, sans pour autant être bloquée.

Alors que l'on n'avait pas encore eu de pic de chaleur notable, 2 épisodes d'une semaine chacun surviennent mi août et début septembre. La plupart des vignes ont assez bien résisté au premier, mais le second, juste avant les vendanges, a eu plus d'impact. La maturité a été bloquée, et de nombreuses grappes ont desséché. Cela a provoqué l'avance des vendanges dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, avec comme résultats un taux de sucres élevé (jusqu'à 14), une acidité encore bien présente, et peu de jus. Les pluies de mi septembre ont amélioré la situation, avec une augmentation du volume, une meilleure maturité et profil aromatique. Malgré cela, et grâce à la charge importante au départ, les viticulteurs sont globalement très satisfaits de la récolte, tant en quantité qu'en qualité

29 août

11 septembre



Les vendanges ont débuté à partir du 7 septembre



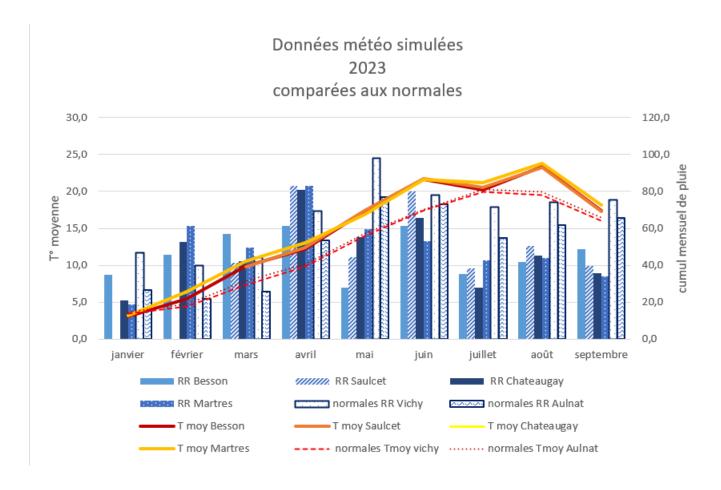
2. Données météorologiques

L'année 2023 a (encore) été une année chaude. L'hiver a été doux et peu arrosé. Le débourrement s'annonçait relativement précoce, début avril, mais une vague de froid a décalé le débourrement à mi-avril. Mais cette année, aucun dégât de gel n'est à déplorer.

Le temps a ensuite été maussade, pluvieux et frais jusqu'à fin mai, provoquant un développement lent de la vigne. On avait à ce moment-là une quinzaine de jours de retard par rapport à 2022.

Avec le mois de juin sont arrivées les belles journées, plus chaudes et ensoleillées, et la vigne a commencé à pousser activement.

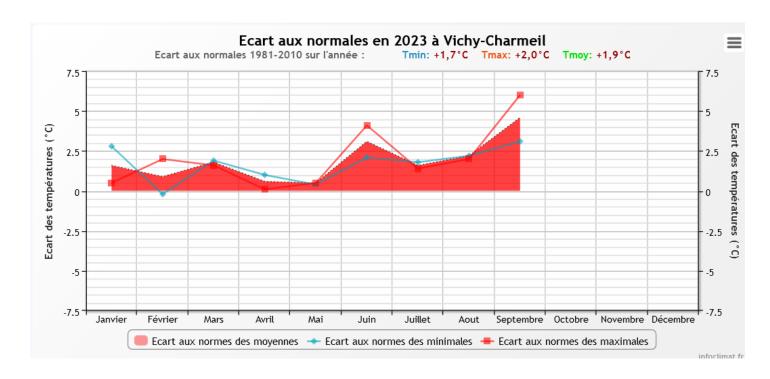
L'été a été chaud, avec 2 épisodes de pic de chaleur à la mi-août et début septembre, chacun d'une semaine. Ils ont eu lieu assez tard dans la saison, surtout celui de septembre.



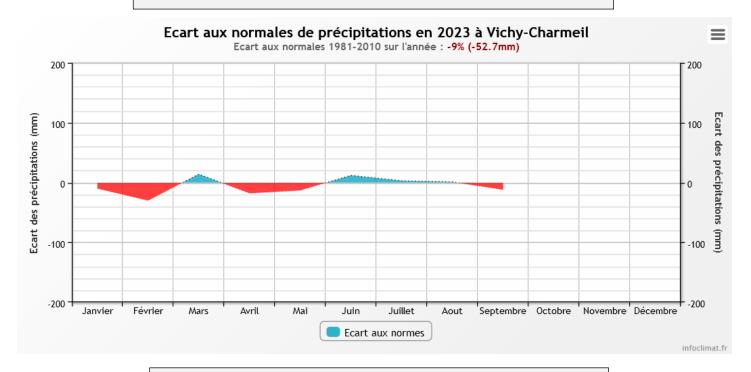
Source Newfarm (données simulées—pluviométrie et température de l'année) et Météo France (normales de température et pluviométrie)

A l'exception des mois de janvier et juin, toutes les températures moyennes mensuelles ont été largement au dessus des normales saisonnières. La pluviométrie est plus variable localement, mais globalement, juillet, août et septembre sont déficitaires. On rappelle qu'il s'agit de données simulées, et qu'il peut y avoir des différences notables avec les données réelles, notamment pour la pluviométrie. Elles donnent cependant une bonne tendance.



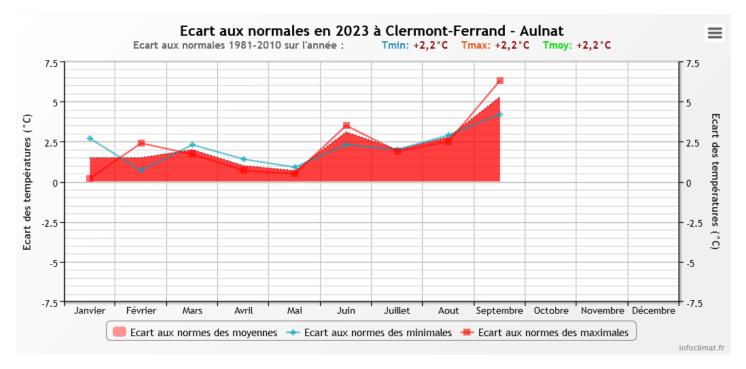


Lecture du graphique : plus le pic de couleur rouge est élevé, plus les écarts à la norme sont positifs, c'est-à-dire qu'il a fait plus chaud que la normale. Le mois de septembre est particulièrement chaud, et dans une moindre mesure, juin également.



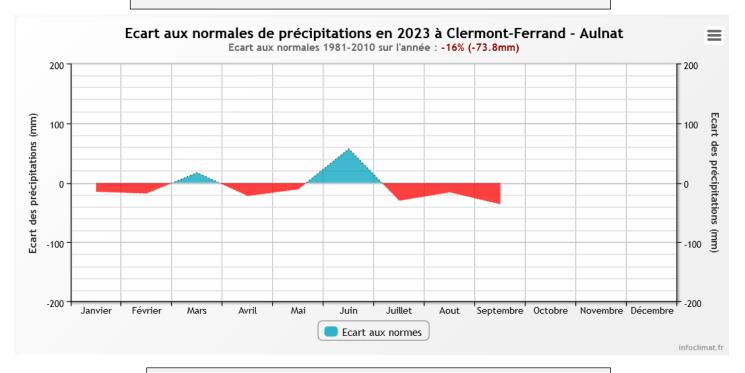
Lecture du graphique : le graphique indique l'écart entre le cumul de précipitation d'un mois donné et la valeur normale de cumul de précipitation pour ce même mois. Lorsque cet écart est positif, c'est-à-dire qu'il a plus plu que la normale, la surface sous la courbe est colorée en bleu. A l'inverse, la surface est colorée en rouge quand il a moins plu que la normale. Les écarts à la moyenne sont peu marqués, dans un sens comme dans l'autre





Données météorologiques

Lecture du graphique : plus le pic de couleur rouge est élevé, plus les écarts à la norme sont positifs, c'est-à-dire qu'il a fait plus chaud que la normale. De même qu'à Vichy, le mois de septembre est particulièrement chaud, et dans une moindre mesure, juin également.



Lecture du graphique : le graphique indique l'écart entre le cumul de précipitation d'un mois donné et la valeur normale de cumul de précipitation pour ce même mois. Lorsque cet écart est positif, c'est-à-dire qu'il a plus plu que la normale, la surface sous la courbe est colorée en bleu. A l'inverse, la surface est colorée en rouge quand il a moins plu que la normale. Les mois de mars et surtout juin sont plus pluvieux que la normale, tous les autres mois sont déficitaires.



3) Pression biotique

bio agres- seurs	qualification de la pres- sion 2023	comparaison avec 2022
Mildiou feuilles	forte	^
Mildiou grappes	Moyenne à forte	>
Oïdium grappes	moyenne à forte	>=
Black rot feuilles	très faible	=
Black rot grappes	très faible	=
Pourriture grise	faible	<
Excoriose	très faible	=
Eutypiose		

Maladies	Fré- quence	Intensi- té	Estima- tion de la pres- sion	pression n-1
	classe 0	classe 0	2023	2022
Mildiou feuilles	3	2	3	1
Mildiou feuilles TNT	3	3		
Mildiou grappes	1	2	3	0
Mildiou grappes TNT	3	3		
Oïdium grappes	1	1	2	2
Oïdium grappes TNT	0	0		
Black rot feuilles	0	0	0	0
Black rot grappes	0	0	0	0
Pourriture grise	0	0	0	1
Excoriose	0	0	0	0
Eutypiose	1	1		
Esca/BDA forme lente	2	2	2	2
Esca/BDA forme apo- plectique	2	2	2	2

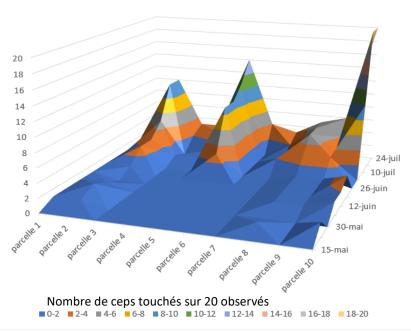
bio agresseurs	qualification de la pression 2023	
Esca/BDA forme lente	Moyenne à forte	
Esca/BDA forme apoplec- tique	Moyenne à forte	
Erinose	moyenne	=
Mange- bourgeons	faible	=
Cochenilles	rares	=
Cicadelle gril- lures	faible	Ш
Cicadelle FD	Selon secteurs	Ш
Eudémis G1	faible	=
Eudémis G2	très faible	=

Rava- geurs	Fré- quence	Intensité	Estima- tion de la pression	pression n-1
	classe 0 à 3	classe 0 à 3	2023	2022
Acariens rouges	0	0	0	0
Acariens jaunes (<i>E.carpin</i> i)	0	0	0	0
Acariens jaunes (<i>T.urtica</i> e)	0	0	0	0
Acariose	0	0	1	1
Erinose	3	1	2	2
Mange- bour- geons	1	1	1	1
Coche- nilles	0	0	0	0
Cicadelle grillures	0	0	0	0
Cicadelle FD	1	1	1	1
Cochylis G1	0	0	0	0
Cochylis G2	0	0	0	0
Eudémis G1	1	1	1	1
Eudémis G2	1		1	1
Eudémis G3				



3) Pression biotique

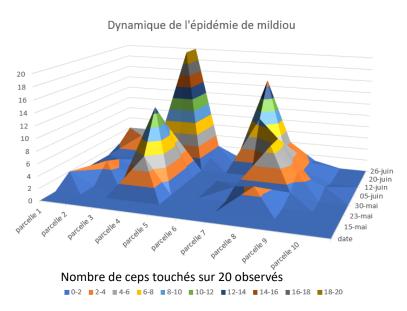




L'oïdium est présent sur toutes les parcelles observées par l'animatrice. La dynamique est ensuite très variable selon les parcelles, certaines touchées tardivement voient leur nombre de ceps touchés augmenter très rapidement, d'autres touchées très tôt ont une dynamique plus lente. Dans tous les cas, les traitements phytosanitaires et les pics de chaleur ne freinent que partiellement la progression de la maladie.

L'intensité d'attaque n'est pas mentionnée ici, mais globalement, plus les parcelles sont touchées tôt plus l'intensité d'attaque est élevée.

Toutes les parcelles sont des parcelles traitées, la n°10 est bio, la n° 4 est non traitée en début de saison.



Le mildiou est présent sur quasi toutes les parcelles observées par l'animatrice. Là encore, la dynamique est ensuite très variable selon les parcelles. Les parcelles sont très touchées par le rot gris. Puis ces symptômes ont disparu, et la progression de la maladie est stoppée par la raréfaction des pluies, les pics de chaleur, et les traitements phytosanitaires.

Toutes les parcelles sont des parcelles traitées, la n°10 est bio, la n° 4 est non traitée en début de saison.



4) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

<u>Oïdium</u>

La pression oïdium a été particulièrement forte cette année, du fait du printemps particulièrement humide, et suffisamment doux. Des parcelles qui n'étaient habituellement pas touchées l'ont été cette année.



15 mai : premiers symptômes d'oïdium observés sur feuille, avant la floraison. C'est à la même période que l'année dernière







26 juin: premiers symptômes sur grappe



17 juillet : symptômes sur grappes déjà très importants, sur parcelle contaminée tôt.





24 juillet : symptômes sur grappes moins importants, sur parcelles contaminées plus tard

On vérifie cette année encore l'axiome stipulant que quand la contamination est précoce, les dégâts seront importants et à contrario, que quand la contamination débute après floraison, les dégâts seront contenus. Seules les quelques parcelles contaminées dès la mi-mai présentent des symptômes suffisamment nombreux pour porter préjudice à la récolte.

	dates	26/06/2023	03/07/2023	10/07/2023	17/07/2023	24/07/2023
	fréquence cep	1 cep/20	7 ceps /20	9 ceps /20	11 ceps /20	14 ceps /20
symptômes	fréquence gp	1 grappe	1 grappe	1 grappe	1 grappe	2-3 grappes
	intensité	1 baie	1 baie	1 baie	2-3 baies	15- 30 % des baies

Exemple de progression de l'oïdium sur une parcelle touchée tardivement

Mildiou

Le printemps pluvieux a marqué le grand retour du mildiou. De nombreuses parcelles ont été touchées sur feuilles et quelques unes ont eu de forts dégâts sur grappes. La lutte a notamment été difficile pour les viticulteurs bio, qui au final s'en sortent aussi bien que les conventionnels.



23 mai : tache de mildiou, face supérieure à gauche, face inférieure à droite





Les inflorescences sont atteintes dès la fin mai, avant même la floraison



Mildiou de type rot gris. Toute la grappe sera perdue











Mildiou à divers stade de développement

Le reste de la saison a été arrosé sans excès, ce qui a permis aux viticulteurs de stopper la progression du mildiou.

Au final, peu de parcelles ont réellement été impactées par le mildiou.

Black rot

Les conditions printanières, avec de longues périodes d'humidité, étaient particulièrement favorables à l'installation du champignon. Il n'a cependant pas été observé d'attaque plus importante qu'habituellement.



Les premières taches de black rot sont apparues fin mai...



... et les premiers symptômes sur grappes début juillet, ici sur une parcelle à l'abandon.

Des symptômes plus faibles ont été observés sur une parcelle à proximité, ce qui montre bien le pouvoir de contamination des parcelles à l'abandon.



Botrytis

Le botrytis était cette année quasi absent. Les 2 pics de chaleur de mi août et de début septembre en sont certainement la raison. La floraison s'était également bien déroulée, avec une très bonne évacuation des déchets de floraison.



Esca-BDA

			ceps symptomatiques								
	commune	cepage	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023	
	Monétay	tressallier	0	2	0	0	0	0	0	9	
	Besson	pinot noir	5	1	0	0	0	3	0	16	
	Besson	chardonnay	1	2	1	0	0	2	2	0	
	Meillard	PN TNT	1	1	0	2	0	0	0	2	
03	Saulcet	chardonnay	2	1	4	0	2	8	2	2	
03	Saulcet	sauvignon	1	1	1	0	1	2	4	5	
	Saulcet	gamay	2	10	8	2	7	3	10	9	
	Louchy	tressalier	1	1	0	0	1	1	0	1	
	Louchy	pinot noir	16	19	20	23	6	15	25	20	
	Teissèdre	chardonnay				4		5	4	1	







Une parcelle montre une forte augmentation des cas cette année, pour les autres, on observe une certaine stabilité. Il est très difficile de relier la fréquence des cas avec les caractéristiques climatiques de l'année, car de nombreux facteurs entrent en jeu : le type de sol, la sensibilité du cépage et du porte-greffe ...

Tordeuses de la grappe

La pression est très variable selon les parcelles, mais est globalement faible. Quelques rares parcelles du réseau ont eu un taux de glomérules (1ère génération) élevé de 12 pour 100 grappes observées. Mais les pontes observées en 2ème génération ont été faibles sur toutes les parcelles. En conséquence, la présence de tordeuse n'a pas eu d'impact particulier sur la récolte.



Les larves de 1ère génération forment des glomérules...



... tandis que celles de 2ème génération perforent la baie et sont la cause des éventuels dégâts



Ponte de 2ème génération

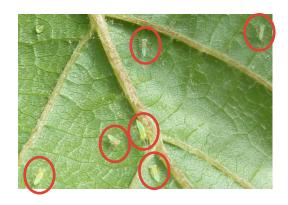


Cicadelle verte

Les larves piquent les feuilles pour se nourrir. C'est la répétition de ces piqûres qui finit par blesser les feuilles et provoquer la mort des cellules. La conséquence est l'apparition de taches sur la feuille, qui finissent par « griller ». La population de cicadelles vertes a été faible cette année. Une parcelle a eu ponctuellement un nombre important de cicadelles, mais restant en deçà du seuil de 100 larves pour 100 feuilles. Les parcelles habituellement sensibles ont été marquées par les grillures, sans pour autant que cela retarde la maturation du raisin.







Grillures sur cépage blanc à gauche et rouge à droite

Cicadelle de la flavescence dorée

Les larves sont observées en faible nombre sur les 2 vignobles. L'augmentation du nombre de larves observée l'année dernière n'a pas été constatée cette année.









Larves de cicadelles à divers stades

Jaunisses à phytoplasme (bois noir et flavescence dorée)

Un cas de flavescence dorée a été détecté dans le vignoble de Saint Pourçain fin 2022, et un périmètre de lutte obligatoire a été défini.

Des ceps symptomatiques sont fréquemment rencontrés. On rappelle que les symptômes de bois noir sont identiques à ceux de la flavescence dorée, seule une analyse PCR peut les différencier.

Des prospections obligatoires ont été réalisées début septembre dans le périmètre de lutte obligatoire. De nombreux ceps symptomatiques ont été prélevés. Les analyses ont montré qu'il s'agissait de bois noir.

Des prospections volontaires ont également été effectuées sur 3 secteurs. Le nombre de ceps symptomatiques détectés est stable sur les 3 secteurs et peu élevé. Les analyses sont en cours.

Il arrive que l'on trouve des parcelles avec de nombreux cas de bois noir. En général, la multiplication de cette maladie est lente, du fait d'un vecteur qui ne vient qu'occasionnellement sur la vigne. Certaines années, sans que l'on sache pourquoi, la multiplication est bien plus rapide, jusqu'à un facteur 10.

Il ne faut pas négliger ces parcelles même s'il l'on sait ou se doute qu'il s'agit de bois noir :

- les ceps atteints de bois noir deviennent rapidement non productifs,
- peuvent se multiplier rapidement.
- peuvent dissimuler l'apparition de la flavescence dorée.

En résumé, il faut prospecter ses parcelles, signaler les ceps symptomatiques, puis, dans l'idéal, les arracher.



Symptômes de jaunisse (flavescence dorée ou bois noir) sur cépage blanc à gauche et rouge à droite.





Comparatif des principaux stades phénologiques depuis 2015

	ma	ırs			av	ril	n	nai			ju	in			juil	llet			ao	ût	Se	epte	mbı	re
2015										6/6				6/7		15/7					5/9			
2016						18/4							25/6				25/7			15/8				30/9
2017				1/4							10/6				10/7		30/7						16/9	
2018					15/4					1/6					10/7		24/7					10/9		
2019			23/4									18/6				16/7		5/8				10/9		
2020		13/3							25/5						7/7	21/7					27/8			
2021				6/4							12/6				13/7	20/7					5/9			
2022						19/4			24/5				29/6			20/7					30/8			
2023						18/4					8/6				10/7		27/7					7/9		
			débo	ourer	nent				flora	ison	ison ferme		meture grappe							réco	lte			
															débu	ıt vér	aisor	ı						

La durée du cycle végétatif est très variable selon les années. Le débourrement 2023 a été quasi à la même période qu'en 2022, mais les stades suivant ont été très décalés, notamment la floraison et la fermeture de la grappe. Les vendanges, d'abord estimées « tardives» , ont finalement été avancées suite à un exceptionnel pic de chaleur début septembre.

Nombre de jours entres les stades phénologiques clés depuis 2015

NB jour entre :	flo et récolte	déb véraison et récolte
2015	91	52
2016	97	46
2017	98	48
2018	101	48
2019	84	36
2020	94	37
2021	85	47
2022	98	41
2023	91	42

On parlait fréquemment d'une durée d'environ 100 jours entre la floraison et la récolte. Ce chiffre indicatif semble fluctuer beaucoup également! On peut noter que le minimum de 84 jours n'est pas obtenu une année de vendanges précoces, mais plutôt de floraison tardive. Il y a eu un effet « rattrapage » pendant l'été.

De même, on estimait qu'il y a entre 35 et 40 jours entre la mivéraison et la récolte. Ici, la mi-véraison n'est pas suivie, mais seulement le début véraison, ce qui peut fausser les chiffres puisque la durée de la véraison est très variable (blocage notamment). La variabilité semble un peu moins marquée, avec une moyenne à 44 jours.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée. https://ecophytopic.fr/

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

Comité de relecture : François Roudillon, Perrine Vaure (animatrice interfilière), Juliette Sarrazin (rédactrice BSV RA), Françoise Baubet (DRAAF), Laurent Amy (président du syndicat des viticulteurs de St Pourçain), Jennifer Montourcy (animatrice du syndicat des viticulteurs de St P)

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

